

29/21
1965

mensuel

* * *

21) Ratification d'un marché de gré à gré passé avec la SEBEPOM en 1964.

al
ad

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré passé avec la SEBEPOM pour livraison de matériaux nécessaires à l'entretien des rues et trottoirs de la ville, (gravière, curbés, écoulement à 60 %, fûts vides) pour un montant de 314.200, frs. CFA.

La dépense correspondante sera imputée à l'article 526 du budget 1965.
Je mets la question aux voix ./.

* * *

Adopté à l'unanimité.

St. H. Boune